



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2019**

**RÉSOLUTION n°2019 – 22**

**Tierce maintenance applicative (TMA) corrective et évolutive des applications « TECK »,  
« Production Bois » et « ADMINREF » de l'ONF développées sous JAVA**

- Vu le code forestier, notamment son article D 222-7, aliéna 15 ;
- Vu l'avis favorable rendu en Commission des marchés du 19 septembre 2019 ;
- Sur le rapport du Directeur général et après en avoir débattu ;

**Le Conseil d'administration,**

Autorise le Directeur général à signer le marché avec l'attributaire désigné par la commission d'appel d'offres.

Le Président du Conseil d'administration,

Jean-Yves CAULLET